

Expert-comptable en Italie : Qu'est-ce que le Codice Fiscale ?



Cette nouvelle rubrique **Cos'è ? Qu'est-ce c'est ?** répond à quelques questions que tout entrepreneur, chef d'entreprise peut se poser au moment de créer une filiale ou une société en Italie.

Le Codice Fiscale - abréviation C.F

C'est LE Sésame, sans lui on ne peut pas faire grand-chose en Italie, c'est le numéro d'identification fiscal. Il est délivré par l'Agenzia delle Entrate, l'équivalent du centre des impôts en France, il peut être attribué à un personne physique, le chef d'entreprise mais aussi à une personne morale, une société/une entreprise. Dans ce dernier cas, il va de pair avec le numéro de TVA (partita IVA).

A quoi sert ce numéro ?

Tout simplement à tout !

Plus précisément ?

Vous êtes entrepreneurs français

- vous souhaitez ouvrir une filiale de votre société en Italie, c'est le premier document que l'on vous demande, avant même de travailler sur vos statuts,
- vous souhaitez embaucher du personnel sur le territoire italien, il faut immatriculer votre entreprise auprès des caisses sociales, vous aurez donc besoin de ce numéro
- votre entreprise veut acheter, louer des bureaux/locaux, ce numéro doit apparaître sur le bail qui sera enregistré

Et pour les particuliers ?

Vous souhaitez acheter une résidence secondaire en Italie, ouvrir un ligne téléphonique, prendre un contrat de gaz, électricité, ouvrir un compte bancaire, vous aurez besoin de ce numéro.

Des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter

Cabinet d'expertise comptable italien BEGLIA